

PRATIQUE

NOUS JOINDRE
Porto-Vecchio
Rédaction - Publicité :
24, rue Jean-Jaurès :
04.95.70.94.20. Fax :
04.95.70.94.29.
E-mail : porto-vec-
chio@corse-matin.com
: portage - abonne-
ments :
04.95.32.85.01 ou
06.78.03.21.17.

SÉCURITÉ
Gendarmerie : 17 ou 117.
Pompiers : 18 ou 112.
Médecin de garde en se-
maine après 20 h, le
week-end et les jours fê-
riés : 116 117.
Police municipale :
04.95.74.22.52.
CROSS Med (sauvetage en
mer) : 04.95.20.13.63.
Sémaphore de la Chiappa :
04.95.70.03.58.

UTILE
Porto-Vecchio
Office de Tourisme : rue du
Général-Leclerc :
04.95.70.09.58.

Aujourd'hui à
Porto-Vecchio



17°
8 heures



25°
14 heures



24°
17 heures



La communauté de communes face au casse-tête des déchets

Le conseil communautaire s'est réuni pour évoquer la problématique de la collecte des déchets qui affiche une forte hausse en raison du boom de la saison touristique

Il ne se passe pas un conseil communautaire sans que la question des déchets s'invite dans les débats. Depuis que la communauté de communes a récupéré la compétence de la collecte, elle tente tant bien que mal de gérer ce casse-tête qui lui donne du fil à retordre. La hausse de la fréquentation touristique cet été, l'allongement de la saison et la crise des déchets à l'échelle régionale est actuellement au cœur de la problématique. "Nous avons été dépassés par les événements malgré les efforts de la communauté de communes pour favoriser le tri sélectif", admet Georges Gianni, vice-président en charge de la compétence déchets. Alors que l'interco avait tablé sur une baisse de 8 %, la production de déchets a augmenté de 2 % cet été. Ce qui augmente de facto les charges de traitement auprès du syndicat de valorisation des déchets (Syvade).

Le dilemme régional

Georges Gianni a également rappelé la "situation très tendue" au niveau régional, "si Viggianello ferme, c'est fi-



La communauté de communes du Sud Corse a dû faire face cet été, à une forte augmentation de la fréquentation estivale, ce qui a engendré une hausse de la production des déchets.

ni pour nous, soit on laisse les déchets dans les rues, soit on prend le risque de les stocker sur le quai de transfert". Une situation régionale dont une grande part de la responsabilité incombe selon le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci, aux élus qui

étaient aux responsabilités ces dernières années. "Moi y compris ! Nous n'avons pas été à la hauteur", Jérôme Polverini, maire de Pianottoli-Caldarello, s'est défendu pour sa part d'avoir "fait le boulot", en portant le projet d'unité de valorisation énergé-

tique, "surpiloté" selon ses termes par les autres élus, y compris ceux de sa propre famille politique. "Zeru Franzu est un mythe tant qu'on n'aura pas d'incinérateur. Mais on a préféré faire du clientélisme et caresser les écologistes dans le sens du poil ! La vérité est que la Corse est ingouvernable. On veut s'auto-administrer alors que l'on est incapable de trouver des solutions sur des questions aussi essentielles que les déchets" a-t-il lancé.

Pollueur-payeur

"Il faut se donner les moyens d'avoir un territoire propre, nous allons devoir prendre nos responsabilités et anticiper 2018. Ceux qui bénéficient de la manne touristique devront faire un effort supplémentaire", a estimé Jean-Charles Orsucci. Un point sur lequel Georges Mela le rejoint, précisant aussi "la nécessité de réaliser un état des lieux sur la hausse du tonnage et la fréquentation touristique afin d'optimiser le service". En attendant, les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité ce mardi en séance, deux dispositions concernant les déchets. Parmi elles, l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les établissements qui assurent l'enlèvement et le traitement de leurs déchets par une société privée agréée. Il a également été décidé de mener une étude (vote d'une demande de subvention) pour instaurer une tarification incitative (réduction de 20 % sur la TEOM) pour les bons élèves du tri sélectif. "Il faut mettre tout en œuvre pour inciter les usagers au tri", a soutenu Georges Gianni.

A noter par ailleurs que le conseil communautaire a validé la grille tarifaire pour l'utilisation de l'espace de co-working baptisé "Sud Corse Co-work", Da Sparta e da fà".

NADIA AMAR

1334 kg de déchets produits par an et par habitants

L'année 2016 a été marquée par le transfert à la communauté de communes du Sud Corse des 18 véhicules de collecte et des 45 agents communaux affectés à la collecte des déchets, gérée désormais quasi entièrement en régie par l'intercommunalité.

À noter que les effectifs sont renforcés en été par une quinzaine d'agents saisonniers. Ordures ménagères, dépôts aux 3 déchetteries et tri sélectif confondus, au total, 27 528 tonnes de déchets ont été collectées en 2016 selon le rapport annuel présenté en séance ce mardi, sur le territoire du Sud Corse, soit 1 334 kg par an et par habitant (pour une moyenne nationale de 573 kg/an/habitant). 24 % des déchets sont recyclés, 11 % sont composés et

plus de 64 % sont stockés. Si le tri sélectif a progressé de 30 % entre 2015 et 2016, "il reste encore des efforts à faire", souligne Georges Gianni, vice-président en charge des déchets à la communauté de communes. En effet, en 2016, 35 % d'emballage recyclables (collecte sélective) sont encore contenus dans les ordures ménagères résiduelles, soit 5 471 tonnes qui pourraient être valorisées au lieu de se retrouver stockées et enfouies au centre de Viggianello. "Il n'est pas normal que la collecte sélective représente une part aussi importante du contenu des ordures ménagères résiduelles alors que tout a été mis en place pour la favoriser sur notre territoire", s'est indigné Georges Mela qui appelle à plus de civisme.

N. A.